



Nombre de membres :
En exercice : 23
Présents : 14
Votants : 19
Quorum : 12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 28 mars 2025
Date d'affichage : le 28 mars 2025

Le trois avril deux mille vingt-cinq, sur convocation en date du vingt-huit mars, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de La Chapelle-Launay se sont réunis dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Michel Guillard, Maire.

Présents : LECOMTE Daniel, FLAURAUD Nathalie, DAUFOUY Stéphane, MARTIN Eve-Lise, HUOU Jean-Paul, RABINAND Julie, AMORIM Agnès, ARDOUIN Christelle, CHAMPENOIS Céline, PICAULT Edern, GUILLOT Marc, LANUZEL Etienne, LEMERCIER Emmanuel, MAURE Sophie

Pouvoirs : CERCLE Yannick donne pouvoir à LECOMTE Daniel,
ROUSSEL Michaël donne pouvoir à PICAULT Edern,
LAFAYE Guillaume donne pouvoir à RABINAND Julie,
MASSON Adeline donne pourvoir à ARDOUIN Christelle,
BLAY Daphnée donne pouvoir à MAURE Sophie

Absents : GUILLARD Michel, LEROUX Soizic, ONASCH Thibaut, BONHOMME Jean-Claude

Stéphane DAUFOUY est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T.

OBJET : 2025/11 Compte administratif 2024

La présentation des comptes de l'exercice, suivant l'instruction budgétaire et comptable M57, s'établit à partir de tableaux successifs présents sur les documents comptables :

- La vue d'ensemble de l'exécution du budget, toutes écritures confondues
- La vue d'ensemble des sections, détaillées par chapitre
- La balance générale, mandats et titres, ventilée entre mouvements réels et mouvements d'ordre
- Le détail des sections par article en dépenses et recettes

Le Maire ne prend pas part au vote.

Le résultat de l'exercice, ensemble des mandats et titres émis sur l'exercice 2024 est de 1 372 694.93 €. Le résultat cumulé, qui intègre les reports de 2023, s'élève à 1 665 694.28 €.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses 2024	2 051 341,80 €	Dépenses 2024	1 194 893,41 €
Recettes 2024	2 459 171,57 €	Recettes 2024	2 159 758,57 €
Résultat 2024	407 829,77 €	Résultat 2024	964 865,16 €
Excédent reporté 2023	447 549,14 €	Déficit reporté 2023	-154 549,79 €
RESULTAT CUMULE	855 378,91 €	RESULTAT CUMULE	810 315,37 €

Le conseil municipal délibère et à l'unanimité, en l'absence de M. le Maire,

- 1. Arrête le compte administratif 2024 du budget principal après avoir pris connaissance du compte de gestion ;**
- 2. Autorise M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Fait et affiché à La Chapelle-Launay,
Le 09 avril 2025

Le Secrétaire de séance,
Stéphane DAUFOUY



La cinquième adjointe,
Julie RABINAND

